



Candidature au conseil d'administration Assemblée générale spéciale du 28 septembre 2019

Voici une nouvelle candidature au conseil d'administration de NewB SCE :

Frans Vandekerckhove

J'ai 62 ans, j'habite à Gand, je suis marié et père de quatre enfants.

J'ai fait mes études de droit à l'université d'état de Gand, suivies d'une licence en Notariat à l'université catholique de Louvain et d'une licence en Gestion d'entreprise à l'école de management Vlerick à Gand.

Les trente années écoulées m'ont permis d'acquérir une expertise en gestion du risque au sein de diverses organisations bancaires et financières, en Belgique et à l'étranger. J'ai eu l'opportunité d'assumer différentes positions à un niveau senior. Dans toutes ces missions l'emphase s'est située sur la mise en place des structures de gestion du risque, sur l'élaboration de la politique de risque et sur l'évaluation de l'exécution des procédures. Ceci m'a permis de développer une vision élargie de la gestion du risque.

J'ai vu évoluer le champ d'application de la gestion du risque. Le risque opérationnel et la conformité (ou conformité) réclament de plus en plus d'attention. L'évolution de la législation nationale et internationale oblige les institutions financières à rester très vigilantes par rapport au respect de la loi et à anticiper les projets de loi ou de directives européennes. Pour NewB, ceci est également un point d'attention important.

Le projet NewB m'offre une opportunité particulière qui me permet de participer à la création d'une banque coopérative pour qui la gestion d'entreprise doit être durable et éthique. Les entretiens que j'ai eus avec Tom Olinger, Koen De Vidts et Jean-Christophe Vanhuysse ont bien révélé cet aspect. Depuis lors, j'ai eu l'occasion de travailler avec l'équipe NewB quelques semaines et je ne peux que constater que l'aspect éthique et durable est clairement présent en son sein. Tout ceci m'a convaincu d'accepter le défi et de me joindre à l'équipe.

En tant que membre du conseil d'administration, mon souhait est de pouvoir participer à la création de la banque conformément aux principes qui lui donnent sa particularité.